

Raphaël Besson

Directeur de Villes Innovations

Chercheur associé à PACTE-CNRS

r.besson@villes-innovations.com

LES TIERS LIEUX CULTURELS. CHRONIQUE D'UN ECHEC
ANNONCE
L'OBSERVATOIRE. LA REVUE DES POLITIQUES
CULTURELLES

2018

Pour citer l'article: Besson, R., 2018, Les tiers-lieux culturels: Chronique d'un échec annoncé. *L'Observatoire*, 52,(2), 17-21.

De nombreux lieux culturels sortent progressivement d'une logique d'équipement, pour repenser leurs modes de médiation, s'ouvrir à de nouvelles cultures et fonctions, et s'inscrire davantage dans la vie de la Cité. Pour penser ces mutations, Raphaël Besson propose l'hypothèse des Tiers Lieux culturels, avant de dresser une première analyse critique de ces « nouveaux et étranges espaces hybrides ».

Economie de la connaissance et transformation des bibliothèques

A travers l'histoire, les bibliothèques sont souvent apparues comme des espaces isolés, réservés aux hommes d'église, aux savants et universitaires. Ainsi, la bibliothèque d'Alexandrie n'était-elle pas « un lieu ouvert à tous les lettrés et savants du monde entier. Elle était réservée à l'élite admise dans l'entourage du roi »¹. Au Moyen-Âge, les monastères et les cathédrales deviennent, pour plusieurs siècles, le refuge de la culture livresque. Et il faudra attendre la Renaissance pour observer un changement de taille et d'usage des bibliothèques, ainsi qu'une timide ouverture au public. Mais c'est au XIXe siècle, avec l'idéologie des Lumières, que l'on verra apparaître les premières bibliothèques ouvertes à l'ensemble des citoyens.

Ce processus d'ouverture et d'encastrement des bibliothèques dans la Cité semble aujourd'hui s'accélérer. Les bibliothèques se transforment en « *Bibliothèques troisième lieu* »², afin d'attirer de nouveaux publics (en particulier les jeunes) et permettre à leurs lecteurs d'expérimenter des dispositifs innovants d'accès et de partage des savoirs. C'est le cas par exemple du Labo de la Bibliothèque Nationale de France ou du Labo² de la bibliothèque du Carré d'art à Nîmes, qui organisent des ateliers pour tester et débattre d'outils numériques liés à la lecture ou à l'écriture. Quant à la Bibliothèque Municipale de Toulouse et la Bibliothèque Universitaire du Havre, elles testent les techniques d'impression 3D.

Ces bibliothèques troisième lieu se définissent moins comme des lieux de consultation d'ouvrages et de pratique ascétique des savoirs, que comme des espaces de rencontre et de sociabilité. Elles tentent de s'ouvrir à la Cité en introduisant en leur sein des fonctions non directement liées à la

¹ Jacob, C., 2007, « Alexandrie, III^e siècle avant J.-C. », in *Lieux de savoir*. Vol. 1. Espaces et communautés, Paris, Albin Michel, pp. 1120-1145.

² Jacquet A., 2015, *Bibliothèques troisième lieu*, Paris : Association des Bibliothécaires de France, collection Médiathèmes.

sphère des connaissances, avec l'implantation de services publics (pôle emploi, mission locale, La Poste), d'espaces de coworking, d'activités associatives et dédiées aux loisirs. Aux Pays-Bas, les bibliothèques d'Amsterdam (OBA) et de Rotterdam proposent des workshops dédiés aux usages du numérique, dans des espaces conviviaux, ouverts et accessibles à tous. À Bordeaux, la bibliothèque de Mériadeck joue également la carte du design d'espace. Le mobilier est essentiellement mobile et s'adapte aux projets et usages : cours de tricot, yoga, cuisine, grainothèque, ateliers de recherche d'emploi et de réparation de vélos, etc. Enfin, ces bibliothèques se créent ou se transforment souvent par des méthodes d'innovation ouverte associant habitants, bibliothécaires, lecteurs, entrepreneurs ou chercheurs. C'est notamment le cas des expériences Biblioremix ou Librairimix, qui proposent de transformer certaines bibliothèques et librairies en se centrant sur les besoins, les usages et les savoirs d'un certain nombre de lecteurs ou visiteurs de passage. Citons également les Ateliers citoyens mis en place par la ville de Nantes en 2016 pour réfléchir aux futurs usages des bibliothèques et médiathèques de la ville. On évoquera enfin l'expérimentation de la 27ème Région à Lezoux (Auvergne), pour co-construire une médiathèque avec les habitants. Ces derniers, aidés de designers, ont dessiné et prototypé les services et espaces de leur future médiathèque.

Pour comprendre ces transformations, plusieurs explications sont avancées comme le tarissement des finances publiques ou la perte d'attractivité de certaines bibliothèques. D'autres raisons plus structurelles concernent les mutations du numérique et le caractère stratégique des savoirs dans une économie de la connaissance. Dans cette nouvelle économie, la connaissance qui crée de la valeur n'est pas la « connaissance informatisable », mais celle qui est par essence « vivante et vécue »³. C'est la distinction qu'opère Yann Moulier Boutang entre les « Immatériels 1 » (les biens de connaissance codifiés), et les « Immatériels 2 », les connaissances vivantes, non-codifiables, tacites ou implicites⁴. Ces connaissances sont intimement liées aux individus, à leur subjectivité et à leur capacité à collaborer entre eux dans le but de développer des découvertes inattendues. Dans ces conditions, les modes de production et de création de valeur changent. Il ne s'agit plus de produire ce que l'on sait faire, mais bien d'organiser les conditions d'épanouissement de l'intelligence collective, afin de produire en continu des connaissances nouvelles. Les bibliothèques

³ Gorz, A, 2004, « Economie de la Connaissance et Exploitation des Savoirs », *Multitudes*, n°15, Paris : Multitude c/o Editions Inculte.

⁴ Boutang, Y-M., 2008, *Le Capitalisme Cognitif : La Nouvelle Grande Transformation*, Paris : Editions Amsterdam, coll. Multitude/Idées.

se transforment également sous l'effet de l'évolution des techniques et du développement croissant d'une « culture numérique »⁵ : numérisation des données, développement des pratiques collaboratives et d'autoédition sur le web, etc.

Dans ces conditions, l'on assiste à l'émergence d'une « nouvelle économie politique et morale » des lieux de culture et de savoir⁶. En effet, il n'est pas certain que les bibliothèques, et d'autres lieux de savoir comme les musées ou les universités, soient les espaces les plus à-même de répondre aux enjeux du numérique, et de produire une connaissance tacite issue des contacts informels de la multitude. Se développent ainsi de « nouveaux et étranges espaces hybrides »⁷.

La mutation des lieux culturels, un processus global

Le cadre de mutations ne se limite donc pas aux bibliothèques, mais il impacte un ensemble de lieux culturels. Les centres de culture scientifique comme le Medialab-Prado à Madrid, Cap Sciences à Bordeaux ou le Quai des savoirs à Toulouse réinventent leurs modèles de médiation aux sciences en s'appuyant sur les méthodes d'intelligence collective des living labs et les outils de prototypage rapide des fab labs. Ces centres de nouvelle génération proposent des espaces multiples à n dimensions sociales et fonctionnelles, comprenant autant de salles d'exposition interactives, cafés des savoirs, ateliers, salles de créativité, que d'espaces de test de dispositifs numériques. À l'inverse des politiques de diffusion de la culture et des savoirs vers le « grand public », tout est pensé pour que les visiteurs s'interrogent sur l'apport et les limites de contenus scientifiques, technologiques ou culturels, et construisent de manière active et ascendante de nouveaux savoirs, cultures ou dispositifs créatifs. Certains musées comme les Arts décoratifs à Paris ou le musée gallo-romain de Lyon, se sont récemment transformés en de véritables laboratoires d'expérimentation lors des événements Museomix. Ces expériences ont rassemblé pendant trois jours des centaines de participants (codeurs, médiateurs culturels, conservateurs, designers, amateurs, bidouilleurs) qui étaient en charge d'inventer de nouvelles scénographies et interactions avec les œuvres.

⁵ Douheih M. 2011. *Pour un humanisme numérique*, Paris : Seuil.

⁶ Pestre, D., 2015, « Savoirs et sciences de la Renaissance à nos jours. Une lecture de longue durée », sous la direction de Dominique Pestre, *Histoire des sciences et des savoirs*, (tome 3, Le siècle des technosciences, dirigé par Christophe Bonneuil et Dominique Pestre), pp. 461-485.

⁷ Veltz, P., 2010, *L'Économie de la connaissance et ses territoires*, Paris : Hermann.

Des friches industrielles comme la Belle de Mai à Marseille, le 104 à Paris ou le Emsherpark Park dans la Ruhr en Allemagne défendent une vision dynamique du patrimoine culturel. Ces friches œuvrent depuis une vingtaine d'années à l'expérimentation, à la coproduction et à ancrer la culture dans les territoires. Cette préoccupation rejoint celle des campus universitaires, qui se vivent moins comme des communautés isolées dans des espaces monofonctionnels, que des espaces ouverts à leurs territoires. Ainsi, sur de nombreux campus, observe-t-on l'introduction de logements, de commerces, de cafétérias, de restaurants, d'équipement dédiés aux loisirs, au sport, à la culture, mais aussi à l'implantation d'espaces de valorisation économique des connaissances (incubateurs, pépinières d'entreprises, coworking spaces). Certains campus comme l'Ørestad College à Copenhague, développent une réflexion sur l'aménagement d'espaces de travail collaboratif et ouverts. Ils promeuvent des modèles d'apprentissage collectif et fondés sur le « faire ».

Evoquons également les résidences arts-sciences, qui s'appuient sur un long héritage d'expériences visant à faire collaborer artistes, industriels, entrepreneurs et scientifiques, à l'image du Bauhaus, d' « experiments in Art and Technology » à New York, de l'Ecole de Nancy et, plus récemment, du Massachusetts Institute of Technology (MIT) à Boston ou d'A10lab à Londres. Aujourd'hui, ces résidences se développent et se réinventent. C'est le cas par exemple de La Hive⁸, la résidence de création collaborative du campus d'innovation thecamp à Aix-en-Provence. La Hive propose à une vingtaine de jeunes créatifs venus du monde entier (hackers, codeurs, fab managers, designers, facilitateurs graphiques, ingénieurs, managers de l'innovation...), d'apporter « un regard disruptif » au sein de l'écosystème d'innovation technologique et numérique de thecamp. Sélectionnés par appel à projet, ces derniers disposent de 6 mois pour prototyper en toute liberté un projet (un service, une œuvre, un objet), qui réponde aux grands défis de notre temps (mobilité durable, qualité de vie en ville, énergie propre, protection des océans, éducation). Ainsi, la Hive est-elle une résidence qui se différencie des précédentes par sa recherche de collaboration et d'immersion de très longue durée dans un écosystème public-privé unique. Elle explore également de nouveaux champs artistiques et techniques, avec une sensibilité aux arts numériques et génératifs et une ouverture aux objets connectés, à la robotique, aux technologies de réalité augmentée et aux méthodes de design thinking, design fiction ou de futuring design.

⁸ Besson, R., « Thecamp sous l'œil d'un chercheur en sciences du territoire », Makery. URL : <http://www.makery.info/author/raphael-besson/>

Enfin, de nouveaux lieux culturels événementiels et éphémères se sont développés au cœur des villes ces dernières années. On pense à des événements comme le voyage à Nantes ou Un Été au Havre. On pense aussi aux expériences d'urbanisme temporaire comme l'hôtel Pasteur à Rennes ou les Grands Voisins. On pense enfin à la création de lieux d'expérimentation et de coproduction dans les espaces publics des villes, à l'image du Nantes City Lab, des laboratoires citoyens de Madrid⁹ ou des « espaces d'aménagement libres pour les rêves des habitants » mis en œuvre à Leipzig (Allemagne).

L'hypothèse des tiers lieux culturels

Ces différents lieux culturels ont en commun de sortir d'une vision élitiste et diffusionniste de la culture et des savoirs, pour s'intéresser aux acteurs informels et aux espaces de la vie quotidienne. En ce sens, ils font écho à la notion de « droits culturels », qui « renvoie aux publics la question de leur implication dans la vie culturelle, non plus en tant que « consommateur » ou spectateur mais en tant qu'acteur, qu'il soit décideur politique, créateur, spectateur éclairé »¹⁰. Ces nouveaux lieux culturels se représentent moins dans des grands équipements solennels ou des lieux de retraite protecteurs, que dans des espaces dédiés à la vie sociale et ouverts à la Cité. Ils opèrent par ailleurs un rapprochement intéressant entre les cultures écrites, numériques et techniques des savoirs et une variété de connaissances, qu'elles soient académiques, tacites, pratiques, expertes ou profanes.

Au-delà de ces premières caractéristiques, il semble essentiel de mieux caractériser ces lieux culturels et les transformations en cours. À cet effet, nous nous appuyons sur la notion de Tiers Lieu développée par le sociologue américain Ray Oldenburg¹¹. Ce dernier formule l'hypothèse d'un développement croissant d'espaces ouverts, hybrides (entre le domicile et le travail) et qui facilitent la rencontre entre des acteurs hétérogènes et des ressources multiples. C'est le cas par

⁹ Besson, R., 2018, « Les « Ateneus de Fabricació » barcelonais et les « Laboratorios ciudadanos » madrilènes. Une nouvelle approche de l'innovation urbaine ? », Géographie, économie, société, vol. 20, no. 1, pp. 113-141.

¹⁰ « Les droits culturels consacrés par la loi : et après ? ». Entretien avec Marie-Christine Blandin, Catherine Morin-Desailly, Sylvie Robert, Catherine Tasca. Propos recueillis par Lisa Pignot et Jean-Pierre Saez. L'Observatoire. La revue des politiques culturelles, « Droits culturels : controverses et horizons d'action », N°49, Hiver 2017.

¹¹ Oldenburg, R., 1989. *The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and How They Get You Through the Day*. New York: Paragon House.

exemple des tiers lieux d'activité et des coworking spaces, qui sont spécialisés dans la création d'espaces de travail partagés et collaboratifs. Citons également les tiers lieux d'innovation, comme les fab lab ou les Living Labs, qui cherchent à stimuler les processus d'innovation en s'appuyant sur des méthodes d'intelligence collective, l'expérimentation et le prototypage. Quant aux tiers lieux sociaux et d'innovation publique, ils portent un objectif social affirmé, autour d'enjeux de société, de participation citoyenne et d'action publique.

Notre hypothèse est que nous assistons à l'émergence d'une nouvelle catégorie de tiers lieux, les tiers lieux culturels. Nous les définissons comme des espaces hybrides et ouverts de partage des savoirs et des cultures, qui placent l'utilisateur (le visiteur, le lecteur, l'étudiant, le spectateur...) au cœur des processus d'apprentissage, de production et de diffusion des cultures et des connaissances. Les tiers lieux culturels sont encadrés dans leur territoire et se positionnent comme des interfaces entre l'upperground des Institutions culturelles, et l'underground des habitants, des usagers et des sphères culturelles et artistiques émergentes et alternatives. Les tiers lieux culturels promeuvent une culture de l'expérimentation, de la mise en scène et de la coproduction des savoirs et des cultures.

Chronique d'un échec annoncé

La notion de Tiers Lieux culturels ne saurait être validée sans l'observation rigoureuse d'un nombre limité d'espaces culturels en transition. Sans préjuger des résultats d'études et de terrains de recherche ultérieurs, nous souhaitons d'ores et déjà pointer le risque d'un écart entre les promesses des Tiers Lieux culturels, et la réalité des actions effectivement déployées. Les Tiers culturels ambitionnent non seulement de placer les citoyens dans une position active, au cœur des politiques culturelles et du fonctionnement des lieux de savoirs, mais aussi de dépasser des antagonismes structurants entre science et savoirs, culture numérique et culture écrite, société de la connaissance (les communs) et économie de la connaissance (le marché), transmission et disruption, approche conceptuelle et expérimentale des savoirs, approche réflexive et socialisée, conception institutionnelle et alternative de la culture, etc. La tâche des Tiers Lieux culturels semble par conséquent immense, et certainement vouée à l'échec, tant elle nécessite de réguler des tensions et des acteurs aux intérêts multiples et de dépasser des oppositions binaires historiquement ancrées dans l'ADN des lieux de culture et de savoir.

En outre, l'action des Tiers Lieux culturels se réduit souvent au développement de solutions adaptatives et partielles aux défis des transitions culturelles. Ces espaces n'ont pas la capacité suffisante d'agir de manière globale et structurelle sur la transformation des régimes culturels et d'apprentissage dominants. Prenons l'exemple d'une institution comme l'université. Force est de constater que les universités éprouvent des difficultés à se constituer comme des lieux ouverts et ancrés socialement, jouant une fonction d'interface entre la recherche et la cité. Dans le cadre des « Initiatives d'excellence », des programmes « Science et société » ou de leurs politiques de culture scientifique, les universités restent encore largement animées par des logiques de diffusion des connaissances scientifiques vis-à-vis d'une société civile réputée passive et profane. Elles ne semblent pas prendre la mesure des transformations sociétales en cours, en lien avec la société apprenante ou la société de la connaissance et le développement des outils d'intelligence collective, de coproduction des savoirs et des méthodes de pédagogie active. Ainsi les Tiers Lieux développés au sein des universités¹², sont souvent restreints aux cercles des étudiants et des chercheurs. Les expérimentations déployées, n'ont pas vocation à réaliser l'idéal des « sciences participatives » : créer des chercheurs-citoyens en capacité de questionner, d'enrichir et de réorienter les recherches en fonction de savoirs non-académiques, des besoins et des aspirations de la Cité. Ces expériences se limitent souvent au test de nouveaux modèles d'apprentissage, où les enseignements consisteraient moins en une transmission de savoir qu'en « une expérience partagée de l'expérimentation cognitive »¹³. Les Tiers Lieux culturels ne sauraient donc à eux seuls déconstruire quelques lieux communs des sciences et des savoirs¹⁴. Et notamment : que les sciences et les innovations résulteraient avant tout de la pensée objective de scientifiques et d'inventeurs coupés de la vie sociale ; que les innovations ne seraient qu'affaires intellectuelles et conceptuelles, que les savoir-faire, les pratiques matérielles, artisanales ou artistiques, ne sauraient jouer une fonction décisive.

On peut également s'interroger sur la capacité des Tiers Lieux culturels à s'ouvrir à la Cité et à attirer une diversité de publics. Certes de nombreux Tiers Lieux inventent des stratégies pour attirer

¹² Evoquons notamment les espaces de coworking, les « FacLabs » et autres « learning labs » récemment déployés au sein des universités (Sandbox 212 de l'université Paris Est, Fac Lab de l'université de Cergy-Pontoise, le Knowledge Lab (K-Lib) de l'ESSEC, etc.).

¹³ Multitudes, 2008, « Universités ; une réforme à inventer ? », Multitudes, n°32, pp. 5-26.

¹⁴ Pestre, D., 2015, « Savoirs et sciences de la Renaissance à nos jours. Une lecture de longue durée », sous la direction de Dominique Pestre, Histoire des sciences et des savoirs, (tome 3, Le siècle des technosciences, dirigé par Christophe Bonneuil et Dominique Pestre), pp. 461-485.

des catégories sociales éloignées des cultures et des sciences. Les laboratoires citoyens déploient des actions répondant aux besoins essentiels des habitants des quartiers de Madrid : requalification d'espaces publics, d'infrastructures et de mobiliers urbains, développement de la vie sociale et éducative, création de jardins partagés et de terrains de sport, etc. Ainsi, les madrilènes se rendent d'abord dans les laboratoires citoyens pour jardiner, échanger, fabriquer, avant de débattre de questions politiques et culturelles plus globales. Les friches culturelles comme le 104 ou la Belle de mai, aménagent des espaces dédiés à la vie sociale et urbaine (restaurants, cafés, commerces, skatepark, crèche, etc.). Mais ces « ruses » ne sauraient être suffisantes, pour développer une véritable « politique culturelle de l'accès »¹⁵. Dans cette perspective, l'enjeu porte moins sur l'accès à la culture, que l'intégration d'une attitude vis-à-vis de la culture, et d'une capacité à regarder et critiquer de manière éclairée une œuvre, une conférence ou une performance artistique. Il est ici question d'« habitus »¹⁶, c'est-à-dire de dispositions à l'égard de la connaissance et de la culture, essentiellement transmises dans le cercle familial.

Quant aux promesses de créativité induites par la proximité d'acteurs hétérogènes et la mutualisation des moyens, celles-ci semblent devoir être nuancées. La rencontre entre des organisations et des individus aux statuts divers, avec par exemple la cohabitation entre des grands comptes et des hackers, des chercheurs et des jeunes des quartiers prioritaires, peut aussi générer des externalités négatives, en termes de crispation identitaire, d'augmentation de la distance sociale, et in fine impacter la capacité à stimuler les processus de création et d'innovation¹⁷. D'où l'enjeu de l'animation, et de la capacité des responsables des Tiers Lieux à intégrer une culture numérique et de l'innovation collaborative. De nouvelles compétences pour les métiers de la culture, qui reposeront moins demain sur la connaissance des collections et des stocks d'ouvrage, que sur la capacité à faciliter les échanges entre des acteurs multiples et à innover dans les formats de médiation.

Enfin, on pourra s'interroger sur le risque de déspecialisation des lieux de culture et de savoir. Les Tiers Lieux culturels annoncent-ils l'émergence d'espaces génériques, de Labs indifférenciés, rendant caduque toute tentative de différenciation entre une bibliothèque, un musée, un incubateur

¹⁵ North, X., 2016, « Pour une politique culturelle de l'accès », L'observatoire de politiques culturelles, Culture et créativité : les nouvelles scènes, n°47.

¹⁶ Bourdieu, P., 1979, La distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Les Editions de Minuit.

¹⁷ Suire, R., 2015, La performance des lieux de co-création de connaissances : le cas des FabLab, Université de Caen, Centre de Recherche en Economie et Management.

ou un espace de service public ? L'architecture des Tiers Lieux culturels se réduit en effet souvent à la construction de grands plateaux, capables de s'adapter en permanence aux reconversions d'usages. On pense ici à quelques architectures « totem » comme la Maison de la Recherche et de l'Imagination à Caen, le Media Lab Prado à Madrid ou la Cité de la Mode et du Design à Paris. Ces architectures s'affirment comme des espaces évolutifs, faisant preuve d'agilité, de flexibilité, de réversibilité et de résilience. Elles cherchent également à sur-stimuler les contacts, l'ouverture, les collaborations et les échanges continus d'informations entre les travailleurs créatifs. Or, ces espaces hyper-relationnels constituent-ils les lieux les plus à même de diffuser les savoirs et les cultures ? L'épanouissement des idées ne nécessite-t-il pas aussi des lieux de retraite, et « des refuges pour les créateurs scientifiques, techniques, esthétiques »¹⁸.

Cet ensemble de critiques nous incite à questionner la portée réelle des Tiers Lieux culturels. Ces espaces hybrides ne se réduisent-ils finalement pas à des paravents esthétiques masquant la réalité des coupes budgétaires et la perte d'attractivité de certains lieux de culture et de savoir ? Avec comme exemple la fermeture récente de la bibliothèque de quartier Alliance à Grenoble, et la décision de la ville de créer en lieu et place de la bibliothèque un « tiers-lieu ouvert à d'autres usages et aux initiatives citoyennes ». On peut aussi légitimement douter de la capacité des Tiers Lieux à transformer les régimes dominants de production et de diffusion des cultures et des savoirs. Les Tiers Lieux culturels ne semblent pas avoir les moyens de leur ambition. Avec le danger qu'à terme ils se vident de leur substance, à l'image des Maisons des jeunes et de la culture (MJC), qui se sont progressivement éloignées d'une conception civique et politique de la culture¹⁹. Sauf à défendre l'hypothèse suivante : que les micro-innovations et expérimentations déployées au sein des Tiers Lieux culturels auront cette capacité, par effet d'accumulation, à transformer les régimes dominants.

¹⁸ Perroux, F., 1967, « Note sur la ville considérée comme pôle de développement et comme foyer du progrès », *Tiers-Monde*, vol. 8, n° 32, Paris : Armand-Colin.

¹⁹ Besse, Laurent. « L'action des maisons des Jeunes et de la Culture », *Informations sociales*, vol. 190, no. 4, 2015, pp. 26-35.